

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 6 septembre 2023 à 18h00 au CCM
Openbare zitting van woensdag 6 september 2023 om 18u00 in het GCM**

Mme la Présidente :

J'ouvre la séance publique.

Question d'actualité posée par Monsieur Eylenbosch relative à la réfection de la voirie Carl Requette.

Actualiteitsvraag van de heer Eylenbosch over het herstel van de weg Carl Requette.

Mme la Présidente :

Nous nous sommes entretenus cet après-midi. Le conseiller a souhaité porter sa question d'actualité et nous allons commencer par ce sujet. Monsieur Eylenbosch interpelle sur la réfection de la voirie à Carl Requette.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci. Madame la présidente. Je vous rassure, que je ne vais pas empiéter sur beaucoup de temps. Effectivement je voulais intervenir là-dessus, puisque les travaux concernant cette voirie se sont terminés dans la nuit de lundi à mardi, lorsqu'ils ont terminé la mise en peinture des différents passages pour piétons. Moi, j'ai constaté que monsieur l'échevin nous avait fait une belle explication en nous prétendant qu'il n'y aurait pas de places de perdues sur l'espace qui était mis en travaux. Je peux constater qu'il y a trois places qui ont été supprimées. En plus de ça, vous avez également des coussins berlinois qui ont été installés à deux endroits: une fois au milieu de la partie élargie de l'avenue Carl Requette, entre les bâtiments et le building qui se trouve de l'autre côté, et il y a également un passage pour piétons. Après, il y a un autre coussin berlinois qui a été installé à la fin de la partie en sens unique en direction de Candries avec le croisement Thym, et ses coussins berlinois ont été placés, je ne sais pas pour quelles raisons, mais permettent toujours le passage des véhicules qui peuvent les éviter très, très facilement, parce qu'il y a plus que la largeur d'une voiture qui est libre. Et évidemment, je vous mets en mille de ce qui se passe, c'est qu'effectivement les véhicules empruntent cette partie qui est libre pour pouvoir maintenir leur vitesse et continuer à avancer. Ma question était simple. Moi, je voulais savoir pourquoi ils avaient été placés comme ça ? Pourquoi est-ce qu'on a supprimé les trois emplacements de parking? Je veux bien qu'il y a un grand passage pour piétons qui a été placé, mais il n'y avait pas de nécessité de le faire aussi large. Et la question principale, naturellement, c'est que ces coussins berlinois, s'ils sont placés, c'est pour faire de la sécurité et là visiblement, ce n'est pas le cas. Je pose la question aussi savoir pourquoi on n'a pas mis à ce moment-là un passage pour piétons surélevé, comme ça a été fait à hauteur de l'école seize et qu'on s'est maintenu sur les coussins berlinois. Et je voudrais aussi savoir ce que ça nous a coûté et ce que ça coûte à la communauté de faire ce genre de travaux inutile? Merci, vous voyez, je n'ai pas été long.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch, merci beaucoup.

Je vais répondre à vos questions et, effectivement, il s'agit d'une actualité, puisque les travaux ne sont pas terminés, et une partie des réponses ont trait à ce qui reste à faire et qui sera fait dans les jours qui viennent.

Effectivement, dans la partie la plus large de l'avenue Carl Requette, on a placé un passage pour piétons et celui-ci fait disparaître trois places de stationnement. Vous l'avez mentionné. Pourquoi? Ceci a été créé à la demande des habitants, qui signalaient des vitesses extrêmement élevées sur ce tronçon, qui est une longue ligne droite. Auparavant, entre les deux passages pour piétons, il y avait 120 mètres. Vous savez que c'est un quartier que je connais bien, puisque nous sommes du même quartier, et effectivement, c'était un endroit où les piétons traversaient au milieu du Carrefour de manière tout à fait non sécurisé et c'est un carrefour plus loin où nous faisons également d'autres efforts.

Pour l'instant vous avez raison de dire que nous avons placé trois coussins berlinois dans le marché stock qu'on a mis en place et qui nous permet de venir beaucoup plus rapidement sur ces impératifs de sécurité routière, avec une technique qui est maintenant tout à fait marqué, qui permette d'écouter les habitants, de venir faire les relevés de vitesse, de choisir l'ordre de priorité des rues dans lesquelles on installe ces dispositifs.

Vous demandez combien ceci coûte, 2500 euros par coussin berlinois et l'installation dont on parle avec trois coussins berlinois, trois fois 2.500 euros ça fait 7.500 euros. Il faut savoir que dans cette installation aussi, 90% de l'installation est payé par la région et pour améliorer la sécurité routière dans le quartier je pense que vous comprendrez que c'est quelque chose que nous jugeons utile.

À quoi est-ce que je ne vous ai pas encore répondu? Et oui, ce qui reste à faire, effectivement, et vous l'avez repéré avec votre œil de lynx, il reste effectivement à poser le petit poteau, comme ça a été le cas Tamaris, comme c'est le cas à d'autres endroits sur notre territoire, qui permettent d'éviter ce petit jeu qui consiste à slalomer entre les coussins berlinois. Et effectivement, ceci va être fait. On me dit: ces travaux seront réalisés ce jeudi ou ce vendredi. C'était quelque chose qui était prévu et vous êtes dans l'actualité et je comprends maintenant pourquoi vous ne vouliez pas poser la question à la fin du mois, puisqu'effectivement ceci aurait été fait. Je vous rends la parole.

M. Eylenbosch :

Merci, j'ignorais que ça allait être fait. Simplement, comme c'est un événement qui vient de se terminer et que nous avons quand même aussi la reprise de l'année scolaire, qui est importante, puisque vous avez un grand passage de véhicules qui se fait à cet endroit-là pour l'école 16. Je vous remercie pour la réponse, mais la question à laquelle vous n'avez pas répondu, c'est de savoir pourquoi on n'avait pas choisi de faire un passage pour piétons surélevé?

Mme la Présidente :

Je vais y répondre. C'est extrêmement simple et je crois que, de nouveau, vous allez nous rejoindre sur l'analyse, placer un passage pour piétons surélevé aurait amené la suppression de plus de de place de stationnement. Ceci supprime que trois places et nous aurions supprimé plus de places si nous avions mis un passage en plateau. De plus, le passage en plateau coup de beaucoup plus cher et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas choisi cette technique à cet endroit.

M. Eylenbosch :

Oui, mais si c'était financé de toute façon par la région, c'était de toute façon intéressant. Et je souhaitais quand même poser une question supplémentaire, parce que je vais vous dire que je n'avais pas compris que monsieur Van Damme avait quitté définitivement le conseil communal, qu'il avait démissionné. C'est ça aussi la raison pour laquelle j'ai insisté pour pouvoir poser ma question d'actualité maintenant, parce que je croyais qu'il allait pouvoir encore répondre avant l'éventuelle mise en place de sa successeuse mais j'avais encore une question subsidiaire: lui demander s'il avait, en quittant le conseil, payer les frais qu'il devait dans le cadre de ces cartes postales qu'il a envoyé pour les bons vœux en fin d'année merci.

Mme la Présidente :

On vous remercie donc pour votre absence la semaine passée. Merci beaucoup. Merci. Je n'ai aucune réponse à apporter au nom de monsieur Van Damme, qui ne siège plus ici. Ça n'a aucun sens.

1. Secrétariat communal - Présentation de la candidature à la fonction d'échevin, déposée en vertu de l'article 15 alinéa 4 de la Nouvelle loi communale - Madame Saliha RAISS.

Gemeentelijk secretariaat - Voorstelling van de Kandidatuur tot de functie van schepen ingediend in toepassing van artikel 15 alinea 4 van de Nieuwe Gemeentewet - Mevrouw Saliha RAISS.

Mme la Présidente :

Bien l'ordre du jour appelle la présentation de la candidature à la fonction d'échevine de madame Raïs et je me tourne à présent vers la secrétaire communale.

J'aimerais qu'on me respecte en tant que présidente de séance et je suis occupé d'organiser les débats. Je sais voir que vous avez demandé la parole et j'organise toujours la séance.

Madame la secrétaire communale, est-ce que nous avons tous les documents en bonne et due forme pour pouvoir aborder ce point aujourd'hui?

Mme la Secrétaire faisant fonction :

Oui.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup et je vois que monsieur El Khannouss souhaite prendre la parole, j'imagine sur l'ordre du jour à ce stade.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la présidente, je souhaiterais introduire un point en urgence et demander le vote de nos conseillers. Ce point que je propose aujourd'hui, concerne des procédures et une procédure en particulier de licenciement d'une des personnes signataires de la lettre, les cinq directeurs qui ont signé une lettre. J'apprends qu'il y a une procédure de licenciement qui concerne une personne en particulier et je souhaiterais que cette personne soit convoquée ici devant le conseil, comme le prévoit la loi, puisqu'elle occupe une fonction

légale, pour qu'elle puisse être entendue par les conseillers, qu'on puisse lui poser toutes les questions qui nous viennent à l'esprit et je voudrais que ce soit mis à l'ordre du jour à l'instant et que les conseillers, en espérant pouvoir récolter les deux tiers des membres de cette assemblée pour que cette personne puisse être entendue à huis clos par les conseillers. Merci de prendre en considération ma demande.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, monsieur El Khannouss. Je suis vraiment désolée de vous dire que si vous voulez aborder un point à huis clos, il faudra le faire dans un huis clos. Et ceci, ce que vous êtes en train de faire, émerge, on en a l'habitude désormais dans ce conseil, à une stratégie de l'incident que vous, à laquelle vous faites recours régulièrement, ceci n'a pas sa place à ce stade.

M. El Khannouss :

Vous êtes sérieuse ?

Mme la Présidente :

Je suis totalement sérieuse.

M. El Khannouss :

J'ai le droit de demander d'ajouter un point à l'ordre du jour et c'est ce que je viens de faire.

Mme la Présidente :

Bien sûr, sauf que vous n'avez pas, en fait

M. El Khannouss :

Pourquoi vous dites que je cherche l'incident ?

Mme la Présidente :

Parce que vous êtes en train de faire un incident.

M. El Khannouss :

Non c'est vous.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, parler d'un point du huis clos hors huis clos comment vous le qualifiez-vous ? Moi je le qualifie de créer un incident.

M. El Khannouss :

On note le point et on en discute en huis clos.

Mme la Présidente :

On ne débat pas des points de huis clos à l'ordre du jour et vous venez.

M. El Khannouss :

Mais non, vous êtes en train de vous contredire.

Mme la Présidente :

Mais non, vous venez de... voilà stratégie de l'incident c'est très simple, très bien.

Madame la secrétaire communale, est-ce que vous pouvez nous donner un éclairage légal sur cette question?

Mme la Secrétaire faisant fonction :

L'article 97 de la loi communale dit qu'aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

Mme la Présidente :

Pas pour les molenbeekois, on comprend très bien ce que ça signifie. La procédure d'urgence elle ne vise pas un intérêt personnel ou particulier, elle vise l'intérêt général.

Je vous signale, que vous aurez l'occasion certainement, de parler de ça dans le prochain huis clos que nous aurons. Il ne s'agit pas de parler de personnes hors huis clos, c'est quelque chose qui nous a déjà amené dans des douleurs extrêmes pour des membres de ce conseil ou leur famille, ou des proches de ceux-ci, cela n'a pas sa place ici. Je vous remercie.

2. Secrétariat communal - Election et prestation de serment de la nouvelle quatrième Echevine, Madame Saliha RAISS, en remplacement de Monsieur Jef VAN DAMME, démissionnaire.

Gemeentelijk secretariaat - Verkiezing en eedaflegging van de nieuwe vierde Schepen, Mevrouw Saliha RAISS, ter vervanging van Mijnheer Jef VAN DAMME, die zijn ontslag heeft genomen.

Mme la Présidente :

Je souhaiterais maintenant qu'on passe au véritable ordre du jour, qui est un point important. Je pense que ça ne vous a pas échappé, important pour chacun ici, et évidemment en particulier pour madame Raiss, et je souhaite que nous puissions maintenant passer au vote pour admettre madame Raiss dans le collège.

Je vais appeler dans l'ordre de préséance au vote. Les observateurs du vote seront les deux membres les plus jeunes. J'imagine que c'est toujours madame Addi et c'est monsieur Boufraquech ? Monsieur Akrouh n'est pas là, je pense que c'est vous dans ce cas-là. Madame la secrétaire, les deux membres les plus jeunes présents ?

Mme la Secrétaire faisant fonction :

Ce sont madame Addi et monsieur Boufraquech.

Mme la Présidente :

Est-ce que chacun des conseillers présents a reçu son bulletin de vote? Je n'ai oublié personne. Je vais moi-même prendre un bulletin de vote et aller voter.

J'appelle à présent les deux plus jeunes pour dépouiller. Je vous en prie, approchez-vous!

Nous connaissons à présent les résultats du vote et nous avons une nouvelle échevine. Madame Raïs, j'annonce le résultat et puis je l'invite à venir prêter serment.

Le résultat, c'est 20 oui, seize non et un vote nul, en conséquence de quoi elle est échevine ce soir.

Je vous invite, madame Raïss, à venir prêter serment.

M. El Khannouss :

C'est Georges Louis Bouchez qui va bien dormir ce soir.

Mme la Présidente :

Je pense que tout le monde va bien dormir ce soir et je félicite Saliha.

Mme l'échevine Raïss :

Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de grondwet en aan de wetten van het Belgische volk.

Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

Mme la Présidente :

Ceci clos nos travaux d'aujourd'hui, merci à tous.

M. El Khannouss :

Et il n'y a pas de prise de parole?

Mme la Présidente :

Ça, c'est quand même assez surprenant. Ce n'est pas la manière dont on fonctionne, mais je le comprends. Donc, on va procéder comme si c'était un point classique. Si vous souhaitez intervenir, et vous aurez, à mon avis assez oui, si c'était un point classique de, on est après le vote, on va dire trois minutes, comme si c'était une réplique dans notre règlement d'ordre intérieur, trois minutes. Je pense que vous avez assez chacun. Je vois que c'est l'opposition qui s'est inscrite pour parler, sans beaucoup de surprises, je dirais.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la présidente, cher Saliha, chers membres du conseil communal, aujourd'hui, nous vivons un moment historique pour notre commune. J'ai envie de pleurer. Nous avons désigné une personne que nous connaissons tous au sein de ce conseil communal, notre Saliha.

Premièrement, je pense qu'il est important de souligner l'aspect historique et surtout symbolique aussi, de cette désignation. Molenbeek, où l'opposition a joué un rôle très

important dans cette désignation, on voit un signal, un signal très important, un signal crucial et franchi une étape, une étape très importante, en choisissant une échevine issue de la diversité, une étape qui a failli être empêché et recalé par les partenaires, par le partenaire de cette majorité qui est le MR.

Deuxièmement, le soutien de notre groupe pour toi Saliha à cette désignation repose sur la détermination, sur ta pour servir les molenbeekois. Saliha, tu sais très bien, les Ecolos, en tout cas aussi et moi personnellement, je veux des beaux trottoirs sur Molenbeek. Je veux en tout cas des aménagements durables qui respectent l'environnement et je compte sur toi pour faire ce travail.

Troisièmement, chers collègues, il est regrettable de constater l'hypocrisie du MR de Molenbeek qui a choisi de ne pas voter en faveur de cette désignation, en faveur de Saliha, et cela révèle en tout cas un manque d'ouverture et une réticence à embrasser le changement et la diversité. Les Molenbeekois, madame Schepmans, retiendront ça, certainement l'année prochaine, aux élections de 2024.

Quatrièmement, l'intervention de Georges Louis Bouchez dans les affaires de Molenbeek, suscitent des préoccupations très importantes. Il est temps de rappeler que les conseillers communaux de Molenbeek sont aptes. Ils n'ont pas besoin d'intervention extérieure pour prendre une décision. Et à ce niveau, monsieur Bouchez, en tout cas, il a pris une deuxième tarte dans sa tronche par les conseillers communaux molenbeekois.

Enfin, je termine par ça: le refus du MR Molenbeek de soutenir la candidature de Saliha, met aussi en évidence, les difficultés, auxquelles, la majorité PS/MR est confronté. Cette difficulté politique, met mal, très mal le service fournit et empêche le développement de notre commune. Ce que j'ai envie de dire comme un dernier mot: vive Molenbeek, vive la diversité! Courage pour toi Saliha!

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la présidente.

Saliha, je veux d'abord te féliciter, te souhaiter évidemment bon courage dans tes nouvelles fonctions. Je pense que tu vas apporter un nouveau dynamisme dans ce collège amorphe qui a du mal à pouvoir lever ce manque de défi. Je t'ai vu à l'œuvre autour d'autres dossiers et je suis sûr que tu vas mettre toute ta détermination pour pouvoir répondre aux attentes des molenbeekois. Comme mon ami Hamzaoui, je suis extrêmement déçu. Pas étonné, parce que Georges Louis Bouchez, est un récidiviste, de sa position par rapport à Molenbeek, cette ingérence permanente, cette préension à construire des murs, à ériger des murs entre les communautés et à mettre de l'huile sur le feu devient presque une habitude. C'est un peu notre Destexhe version 2023. Fort heureusement, cette tentative n'a pas réussi, elle a échoué, elle a échoué.

Moi, j'aurai un message à transmettre à mes collègues du MR, avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler les années précédentes, c'est que je souhaiterais que cette opposition à la nomination de Saliha, on puisse la retrouver face à des problèmes graves de gouvernance de votre collège PS/MR. Il y a de très nombreux dossiers qui ont mis en difficulté les molenbeekois, et on le voit aujourd'hui d'ailleurs avec l'augmentation du précompte immobilier, sur le plan financier, sur le plan de la bonne gouvernance, mais vous avez toujours brillé par votre silence, silence complice.

Moi ici, j'attends de votre part, évidemment, c'est que vous vous ressaisissiez et que vous preniez vos responsabilités, pour que vous interveniez sur toutes les facettes de la gestion de la commune de Molenbeek et ne pas focaliser sur la nomination d'une personne qui va amener, j'en suis sûr, une contribution extrêmement positive dans le fonctionnement du collège. Il serait plus que temps, dans notre société, qu'on s'intéresse à ce que les personnes ont dans la tête, et pas sur la tête. On le voit dans d'autres villes. En Flandre, à Gand ça n'a pas suscité de débat, pas de polémique. Au contraire, il y a une dynamique positive. Ici, à Molenbeek on a essayé de monter les citoyens les uns contre les autres, et ça n'a pas fonctionné. J'espère que ce collège, avec ce sang neuf qu'apporte Saliha, va pouvoir apporter des réponses, comme j'ai dit tout à l'heure aux attentes des molenbeekois.

Enfin, Saliha, notre groupe a été le premier à réagir et à signer les actes de présentation, parce que nous n'avons pas accepté que tu sois pris en otage par des petits calculs politiques de bas d'étage, je dirais même de la politique de caniveaux, de la part de certains. Nous avons dit que personne ne peut imposer des oukases ou s'ingérer dans le choix. Tu représentes 900 voix, il y a 900 molenbeekois et molenbeekoises qui ont voté pour toi, pour tes compétences, pour ta dynamique. Il est hors de question qu'on fasse des petits calculs politiques pour t'empêcher de pouvoir occuper une fonction à laquelle tu as droit de par tes compétences et de par la reconnaissance populaire que tu as eue en 2018. Donc nous avons soutenu, suivi par nos collègues de l'opposition et je rejoins mon collègue Hamzaoui. Heureusement, fort heureusement, que l'opposition était là pour palier au déficit de cette majorité ou déficience de cette majorité. PS/MR. bonne route à Toi, Saliha, et on attend énormément de ta part dans le cadre, entre autres, du travail sur la diversité. Je rappelle que Molenbeek a discriminé une fille qui est amené au vote ici, dans ce conseil communal, d'une motion qui interdit toute forme de discrimination et qui met plus de barrières et d'opposition aux signes convictionnels dans l'Administration. J'espère que ça va se concrétiser. D'ailleurs on aura l'occasion encore d'en débattre ici au sein de ce conseil. Merci à Toi et bonne continuation.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Addi.

Mme Addi

Comme mes camarades de l'opposition j'ai été aussi extrêmement étonné de ce vote. Donc seize contre. Je trouve ça énorme et ce qui, m'agace par-dessus tout dans ce débat, c'est surtout l'utilisation de la laïcité pour justifier des commentaires et des attitudes racistes, islamophobe et surtout, sexiste, parce que si elle avait, elle avait été un homme, tout ce débat n'aurait pas eu lieu. Et ça, je trouve que c'est un truc qu'il faut relever. C'est parce qu'elle est une femme, parce qu'elle a des convictions, qu'on la juge aujourd'hui, et je trouve ça vraiment très petit de la part d'une assemblée démocratique. Ce que je voudrais rappeler aux camarades qui ont voté contre, la laïcité, c'est le fait de garantir que l'état soit neutre, parce que, et pour que les individus, eux, ne soient pas neutres. A l'exemple de cette assemblée, on a tous des opinions politiques, philosophique, idéologique, différentes. Ça ne nous empêche pas de faire correctement notre travail, pour la plupart, et c'est ça qu'il faut juger aujourd'hui, c'est est ce qu'elle a les compétences, à elle de faire ses preuves? C'est ça qu'on va juger, mais pas ce qu'elle porte. Je te souhaite en tout cas vraiment beaucoup de courage, parce que ce n'est pas évident en tant que femme. Tu as pas mal de bagage apporté, et on te souhaite tout le courage et bon mandat.

Mme la Présidente :

Merci madame Addi.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Ma collègue a exprimé pleines de choses déjà et ce que je voulais vraiment dire et ainsi, le conseil a exprimé son avis, tout simplement, pendant des mois, de brouhaha, des grands paroles, des grands principes, des gens qui n'ont rien à voir ici au conseil et ici le représentant de la population molenbeekoise, ont voté, ont jugé et se sont exprimés. C'était le seul lieu où devait avoir lieu ces discussions et se vote. Triste histoire je trouve, très politique, politicienne, des gens qui n'ont rien à voir avec Molenbeek essayent de se profiler juste avant les élections. Les molenbeekois ne sont pas servis par cela. Nous avons besoin déjà d'une majorité qui fonctionne, ce qui, dans les dernières semaines, n'était vraiment pas le cas. On a besoin surtout des échevines et des échevins qui fonctionnent et prennent à cœur leurs compétences. Et je dirais: ok, on sait tous à quel point l'enseignement, la petite enfance et les travaux publics ont leur importance à Molenbeek. Les gens qui ont causé ne fusse qu'une semaine de retard, je trouve ce responsable envers les molenbeekois. Et finalement, il y a eu ces discussions sur le voile, le foulard. Il y a effectivement déjà une échevine à Gand, élue par un collègue avec des libéraux dedans. Est-ce que ça a fait des vagues après ? Est-ce que vous avez entendu, les grands capotages ou basculements de la démocratie là-bas? Non ! Par contre, ça a fait des vagues parce qu'elle reçoit encore des menaces de mort. Je pense qu'on doit faire très attention avec ce jeu de profilage qui permettent de se dire que certaines personnes sont un danger pour la démocratie. Je pense que maintenant, c'est le moment d'aller au travail et on va juger, surtout les politiques mises en place par l'échevine Saliha Raiss et on soulignera ce qui est bien et on critiquera ce qui est, selon nous, pas correct. Et c'est comme ça que ça doit se passer. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci, monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Comme vous avez pu remarquer, depuis quelques jours, quelques semaines surtout, nous, les différents chefs de groupe, on est sollicité, souvent, on était sollicité souvent par la presse, parce qu'un président du parti, pour ne pas nommer Georges Louis Bouchez du MR, a décidé de médiatiser ce sujet, parce que le voile, c'est un de ces sujets favoris. Oui, la campagne 2024 est bien lancée par le MR et il se positionne. C'est un président, pourtant qui y a beaucoup d'avis sur Molenbeek, mais on l'a rarement vu sur le terrain. Pourtant, il est très actif. Exemple, il a mangé des tartes à Liège. Je conseille quand même de faire attention pour sa santé. Trop de sucre! Il essaie de coller son zizi à la barre à la télé, mais peut-être qu'il a mangé trop de tartes, c'est un peu compliqué. Pourtant, il aime bien voir des matchs de foot au Qatar. Pourtant, les critiques qu'on a par rapport à des droits de l'homme pour ce pays, c'est quand même, c'est une question de cohérence pour ce président de Parti. Il adore aussi écouter la musique électro de Tomorrowland, mais attention à force d'écouter très fort, parfois, on n'entend plus sa section locale. Oui, oui, c'est un homme très impliqué sur le terrain, mais on le voit très rarement à Molenbeek. Il a son avis sur le voile et un avis bien tranché, et pourtant il n'a pas pris la peine de venir rencontrer les concernés. Pourtant, l'argument avancé, c'est la neutralité. Oui, mais quelle neutralité? Neutralité en apparence ou neutralité des actes rendus aux citoyens? Si on réfléchit, personne n'est neutre au sein de ce conseil comme disait ma collègue, madame Addi. Nous avons tous et toutes des croyances religieuses, philosophiques, nous avons tous et toutes des préférences politiques, progressistes ou conservateurs, même au sein de ce conseil. Un des conseillers communaux qui siège ici, au

sein de ce conseil, avant de prêter serment, je vous rappelle qu'il diffusait quand même certains postes de la politique de l'extrême droite française, et c'est quelque chose qui était dans les médias. Donc, personne n'est neutre au sein de ce conseil. Donc, est-ce un argument, pour ne pas nommer une échevine qui porte un signe convictionnel ? Non ! Pour nous, le groupe Ecolo, nous pensons que la neutralité des services rendus à la population, doivent être neutre. Pour cette raison-là, nous avons décidé de signer l'acte de présentation de madame Raiss, qui était tout à fait légitime pour pouvoir être présenté devant le conseil comme candidate aux fonctions d'échevine. Mais cette instrumentalisation politique du MR cache le problème! Nous sommes en pleine crise de majorité au sein de cette coalition PS/Vooruit, MR/VLD. Souci sous les désignations, plusieurs problèmes de quorum, des tensions entre les membres de majorité au sein du conseil et j'en passe. Si Madame Raiss peut être présente et peut être présentée comme candidate c'est grâce aux signatures déposées par quasi l'ensemble des partis de l'opposition, il nous reste encore plus d'un an jusqu'aux élections 2024.

Il y a quelques questions que moi je me pose ce soir. Félicitation Saliha on t'a élu comme conseiller communal au sein de ce conseil, sans prendre les consignes de vote, peut-être, qui étaient imposées par l'extérieur. Mais vu qu'on est dans une crise de majorité, ce n'est pas un mensonge, on le remarque, moi, je demande juste à madame la bourgmestre: c'est un an restant, comment on va encore pouvoir vraiment avancer pendant cette période en plus, qui va être encore plus compliqué, et aussi comment les membres du collège, peut-être, qui ont pu respecter les consignes de vote de leur président de parti, comment pouvoir travailler ensemble avec cette échevine qu'on vient de désigner au sein de ce conseil ? Je dis bon travail! Et c'est aussi pour la continuité du travail que Jef nous a nous a laissés. Bienvenue.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Akki.

M. Akki :

Saliha, félicitations! Je suis doublement heureux aujourd'hui, parce qu'avant de devenir échevin, tu as été conseillère ici, près de moi, et tout le monde sait que les conseillers, les conseillères, sont les premiers au front, au service de la population. On t'attend on t'attend de pied ferme pour pouvoir travailler. Sache que les Molenbeekois sont fiers de toi. Ta maman est fière de toi.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Akki.

Ik geef het woord aan mevrouw Dekens.

Mevr. Dekens:

Saliha, vooreerst gefeliciteerd, het is gelukt. Ik herinner me nog hoe we elkaar leerden kennen, in 2009 à une activité de ta maman, avec toutes les mamans ici du quartier ou moi et Jef on t'a ontdekt als ik het zo mag zeggen. Ik weet dat je toen heel weinig vertrouwen had in de politiek en zie nu, Schepen in Molenbeek.

Ik ben heel fier dat we je al die jaren gesteund hebben, dat je ook met onze groep op de lijsten gekomen bent in 2018 en jij hebt al die tijd eigenlijk heel veel werk zowel professioneel als ook in je vrije tijd gestoken in het beter maken voor de mensen. Ik denk dat dat iets is dat U typeert. Gij wilt echt zorgen dat Molenbeek beter wordt, dat de mensen erop vooruit gaan, de kinderen, de jongeren en we zien dat ook elke week dat jij aanwezig zijt bij

RWDM Girls ook waar gij het op U neemt om ook heel veel gesprekken aan te gaan met de meisjes als ze het wat minder zien zitten. Ge hebt ook altijd getoond dat je er zijt voor iedereen. Man, vrouw, blond haar, bruin haar, hoofdoek, kruisje, who cares. Saliha is iemand die geen onderscheid maakt in mensen en die er voluit voor gaat en die echt het onderste uit de kan zal halen om iemand te helpen.

Je sais que tu as les compétences. Je sais aussi que les défis sont très grands. Je sais aussi que les défis sont très grands dans notre commune. Mais je suis vraiment très fière qu'aujourd'hui pour Vooruit, tu peux être le modèle, een rolmodel pour toutes ses filles, à Molenbeek, à Bruxelles et en Belgique et dans le Monde. Gij bewijst dat met studeren, hard werken en inzet dat ge succes kunt boeken. Ik wens U heel veel succes in uw nieuwe functie en we blijven voluit achter U staan en voor U gaan.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci madame la Présidente.

Je vais rebondir simplement sur deux attaques assez directes, ou du moins un constat et une attaque assez directe. La première attaque, c'est que je voudrais rappeler que nous sommes neufs du MR dans la salle et qu'il y a quand même eu seize votes contre. Il faut peut-être se poser des questions dans ses propres rangs et pas toujours dans les rangs des autres, parce que les votes sont secrets et que vous ne savez pas ce que chacun de nous a voté, de un. De deux, je voudrais juste rappeler que Saliha, ici présente, n'est pas la première échevine de la diversité, que Houria a déjà été désignée, que Khadija avait été désignée et que Gloria est en place elle-même. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Ik geef het woord aan de heer Bijmens.

Dhr. Bijmens:

Vooreerst gefeliciteerd met uw aanstelling. De socialistische partij heeft meer dan een eeuw gestreden voor de neutraliteit in de staat om de kerk buiten te krijgen met hun invloed. Dat is iets wat uw partij blijkbaar vergeten is. Uw voorzitter zegt dat we niet over uw kledijkeuze mogen spreken wat ik ook een beetje vrij denigrerend vind van hem aangezien het over uw overtuiging gaat en niet over een vestimentaire keuze. U bent bekend als activiste. U hebt in het verleden een motie ingediend om de neutraliteit in de gemeente op te heffen. U bent tegen geweest dat de MIVB in beroep ging tegen een uitspraak over het dragen van een hoofddoek. Ik hoop dat U geen gedoogbeleid gaat voeren bvb als in het onderwijs iemand een hoofddoek gaat dragen hoop ik niet dat U dat gaat tolereren. Maar we gaan nu niet afrekenen op wat U misschien niet of wel gaat doen. We zijn hier met de meerderheid en de oppositie om te kijken naar uw acties en we gaan zien hoe het U ervan afbrengt. Veel succes.

Mme la Présidente:

Ik geef het woord aan mevrouw Zamouri.

Mevr. Zamouri:

Dan U wel mevrouw de Burgemeester. Saliha, eerst en vooral proficiat met uw

aanstelling. Ik denk dat jij de juiste vrouw bent voor de juiste job. Ik wens U heel veel succes met de competenties die niet gemakkelijk zijn als ze zo blijven tenzij dat ze natuurlijk een beetje gaan verschuiven maar ik ben ervan overtuigd dat je dat gaat aankunnen. Je hebt de professionaliteit, de capaciteit, je hebt alles mee om tot een goed einde te brengen en ik denk dat er hier in het hele debat waarin er over diversiteit of eigenlijk gaat het over hoofddoek punt aan de lijn. Ik denk, er aantal collega's die het hebben aangehaald, de neutraliteit. Ik bedoel geen enkel van ons is hier neutraal. We behoren allemaal bij een politieke partij. U bent schepen maar morgen als de politiek niet goed gaat dan lig jij eruit maar blijft de administratie gaan. Dus het is een rede om op basis daarvan jouw aanstelling te moeten weigeren of niet te betekenen. Dus voor ons als Open Vld hier in het Brussels gewest is het zeer belangrijk dat jouw aanstelling er is maar ik ben ervan overtuigd dat door de professionaliteit en de capaciteit die jij hebt dat jij ook zorgt voor de neutraliteit binnen de administratie zoals die vandaag afgesproken is en ik ben ervan overtuigd dat jij dat kan. Proficiat.

Mme La Présidente:

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daif :

D'abord je te félicite Saliha, sincères félicitations. Comme d'autres collègues l'ont rappelé , je ne vais pas être très long, parce que c'est un débat, que je connais, comme j'étais au parlement pendant des années et des années, et aussi, je veux juste rappeler que c'est la neutralité de la fonction, ce n'est pas de la personne, comme ils ont dit que dans ce collège-là tu n'es pas la première. Il faut rappeler que dans ce collège, il y a eu deux personnes que nous savons, il y avait madame Bousselmati, qui étaient avant toi, de 2000 à 2006, qui était aussi Ecolo, qui portait aussi le voile, parce qu'on oublie ça. Je rappelle aussi que dans notre commune, il y a aussi des fonctionnaires, qui portent aussi le voile depuis très longtemps. Je ne vois pas pourquoi un partenaire et d'autres en font un débat. Vous êtes des citoyens. La question ne se pose pas pour des hommes qui portent la barbe, Musulman ou autres alors que pour les femmes, parce qu'ils ont se signe là qui est apparent, mais c'est leur choix, leur choix personnel, c'est leur choix, c'est elles qui le portent d'une façon définitive. Comme je connais très bien cette question-là, dans notre société il faut accepter la diversité, il faut l'accepter. Je parle aux gens qui ont voté non. Il faut l'accepter, c'est la réalité, il ne faut pas voter non ici et demain aller dire voter pour nous. Ça, c'est comme je le disais toujours, il faut être cohérent, il ne faut pas accepter les votes de ces gens-là quand on ne veut pas qu'il exerce ces fonctions-là. Encore une fois, sincères félicitations et bon travail. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Bacart.

M. Bacart :

Oui, madame la présidente, beste nieuwe Schepen, eerste goed werk, en fait je ne parle pas de moi, parce que je pense qu'à la prochaine assemblée, je ne serai plus là, mais j'estime que, vraiment, une ambiance aussi saine au conseil communal, je n'en ai pas beaucoup vu. Vous savez tous mieux que moi que Molenbeek a des défis importants. Il nous faudra des gens politiques de plus en plus compétents, de plus en plus investi. J'en profite pour dire: je ne suis pas candidat en tant que tel. Merci à l'assemblée pour votre écoute, parce que vous savez, ça n'est pas toujours facile d'être une personne politique et vraiment, il y a beaucoup de choses encore à faire et les défis, ils seront encore nombreux. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Kalimbiriro.

Mme Kalimbiriro :

Saliha, j'aime ton foulard parce que ce n'est pas ce foulard-là qui va t'empêcher que tu le portes ou que tu le portes pas? Ça ne va pas t'empêcher de relever les défis de Molenbeek. Molenbeek a besoin des femmes comme toi, des bouts de femmes qui se battent. Dans l'enseignement nous avons des défis à relever. Nos écoles, on a besoin d'enseigner et ça, tu vas porter sur tes épaules, que tu as un foulard ou pas, tu vas le porter et nous sommes avec toi. Nous nous battons à-côté de toi. Merci d'être là.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Merci, madame la présidente. Saliha, proficiat voor uw aanstelling. Persoonlijk ben ik natuurlijk fier en tevreden met wat nu gebeurt, gelukkig voor uw mama en zoveel mensen die achter U zitten. Pour moi ça va changer un peu parce que vroeger werkte ik met Jef en nu heb ik de mooie kans om met Saliha te werken. Het zal een beetje verschillen maar ik ben zeker en overtuigd dat bekwaamheid bestaat en veel succes in de komende maanden, dagen. Proficiat Saliha.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Chers collègues, chers molenbeekoïes, je salue en passant ceux qui nous regardent depuis chez eux, mais aussi les membres ici présents du public. Notre groupe PS/Vooruit, dès le début, a soutenu unanimement Saliha, tant au niveau de l'acte de présentation que ce soit au niveau du vote. La démocratie a triomphé ce soir, bien avant la journée de la démocratie, qui sera fêtée la semaine prochaine. Le débat sur la neutralité a été fortement instrumentalisé, tant par une partie de la droite francophone que par l'extrême droite flamande. Nous défendons la neutralité, bien évidemment, dans la fonction publique, mais ici, il ne s'agit pas de la neutralité pour le personnel politique, et je vous renvoie la doctrine juridique qui parle, qui traite de ces sujets-là justement, et en particulier un grand professeur, Marc Nihoul, qui dit qu'un politique n'est pas neutre, ça n'existe pas ou bien il faut m'expliquer ce que c'est. Ce soir, j'ai entendu très souvent issu d'immigration. Je vous avoue que je déteste cette expression. Moi, Saliha, je la considère comme une molenbeekoïse, une belge à part entière, molenbeekoïse de naissance, compétente et universitaire. C'est aussi, cher collègue, la plus jeune membre du collège. Vooruit envoie un signal très clair ce soir et c'est très bien. Bravo !

Si vous me permettez, chers collègues, je salue aussi l'attitude de Saliha durant toute cette séquence, pendant cet été. Elle est restée très digne, malgré les agissements de certains. Je regrette, et excusez-moi. Madame la présidente, je sors de mon devoir de réserve, je regrette l'attitude du MR dans cette séquence. Vous avez envoyé un message terrible à une partie de notre population. Félicitation à Saliha! Je pense aussi à une autre personne qui aurait été très fière de toi ce soir et qui est bien connu des molenbeekoïes, ton papa, paix à son âme! Proficiat! Bravo à toi!

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la présidente. Saliha, félicitations pour ta nomination. Je vais essayer de jouer au sage. Nous avons entendu ici beaucoup de critiques dans tous les sens par rapport à ce qui est dit par certains avant cette élection. Tout d'abord l'élection ici, elle s'est passée correctement, à huit clos, comme il se doit. C'est la démocratie qui a parlé. Mais je crois aussi que nos représentants dans des étages supérieurs, au niveau de parlement, vont devoir, à un moment donné, prendre cette matière-là entre leurs mains, de telle façon que des débats tels qu'ils se sont passés aujourd'hui, qui sont pour moi pour partie également des discussions, de caniveaux soient réglé et que ce soit la législation qui détermine exactement qui peut ou ne peut pas, ou comment une personne peut représenter le public, sa population, etc, pour avoir été élu. Je crois que ça, c'est quelque chose d'important .

Maintenant, il y a un autre enseignement ici, dans ce conseil communal, quand j'entends tout le monde, avec toutes vos réflexions, de dire: moi, j'ai voté pour, moi, j'ai voté contre. Si moi, je fais un petit calcul, Madame la bourgmestre, dans votre groupe, vous avez cinq défections et ça pose un problème au sein de votre Parti également. Quand on dit que votre majorité est en difficulté, elle n'a pas simplement difficulté par rapport à votre relation avec le MR, mais également par rapport à votre Parti. Si si, faites le compte vous avez toute l'opposition qui a voté pour Madame Raiss vous avez eu les chiffres qui ont été donnés par monsieur Milice par rapport au nombre de présents et quand vous faites le calcul, là, à ce moment-là, vous avez automatiquement cinq défection du parti socialiste. Et ça, c'est à prendre en compte. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Duquesne et puis je rappellerai les résultats parce que je pense qu'il y a quelques petites erreurs qui ont été dans le calcul du cher conseiller qui vient de s'exprimer.

M. Duquesne :

Merci, madame la présidente, je rejoins Michel Eylenbosch dans son analyse du fait qu'on n'aurait pas dû avoir ce débat au niveau local. Par contre pas, du tout dans sa boule de cristal où il vient de deviner qui avait voté à huis clos. J'espère qu'il va jouer au loto demain, comme ça, il va pouvoir gagner.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à madame Raiss que je ne connais pas, je l'avoue mais on m'en a dit beaucoup de bien et on m'a aussi parlé de son intelligence et je sais que madame Raiss n'est pas dupe. On a surfé sur son signe convictionnel avant les débats de ce soir. On a surfé sur son signe convictionnel ce soir aussi, et ce ne sont pas les gens de l'opposition qui vont dire le contraire quand on écoute leur discours de ce soir et madame Raiss sait très bien que sa période de grâce va très vite passer et que l'opposition n'hésitera pas à lui tomber dessus, comme elle l'a toujours fait, souvent de manière injustifiée, comme elle a toujours fait. Et s'il y a des tensions au sein de la majorité, c'est comme dans tous les couples, ça arrive et parfois, les tensions, ça permet de rendre le couple plus fort. Et moi, je sais que le collègue va se tenir les coudes pour se défendre l'un l'autre contre les attaques injustifiées de l'opposition et même aller venir encore pendant cette année qui va arriver. Bienvenue, madame Raiss!

Mme la Présidente :

Je vais prendre la parole juste quelques instants. Effectivement, si on entend certaines éloges ronflantes, on aurait dû avoir un succès beaucoup plus grand pour madame Raiss. Et je pense qu'effectivement l'instrumentalisation du foulard, elle, n'est pas l'apanage de l'extérieur elle est aussi ici présente ce soir et malheureusement, je suis tout à fait persuadée que l'instrumentalisation du foulard n'est pas terminée. Je dirais juste à Saliha de s'accrocher. Tu es la bienvenue dans le collège, quoi qu'on en dise. Je pense que tout le monde va travailler avec plaisir avec toi, j'en suis sûr à vrai dire, et je te souhaite un excellent travail. Excellent travail à toi!

Mme l'échevine Raiss :

Merci, je ne vais pas être très longue, parce que je vais prendre le temps de remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue, bien que j'ai été très sereine durant ces dernières semaines et moi, sincèrement, la polémique, ce n'est pas ma tasse de thé.

Je pense que lorsqu'on lance une polémique, on aime avoir un interlocuteur. Mais là, j'étais aux abonnés absents parce que je ne fais pas de la politique de bac à sable, ça ne m'intéresse pas. Les molenbeekois méritent mieux que ça. Les enjeux sont encore plus grands et plus graves que certaines personnes imaginent avec fiction qu'est-ce qui est la réalité à Molenbeek. La réalité à Molenbeek, on la vit tous les jours, parce que je suis issu du quartier maritime, je suis né dans ce quartier là et je sais ce que les molenbeekois ont besoin et attendent de nous, les politiciens.

Je vais prendre le temps de remercier tout le Monde. Je vais demander, et c'est une perche que je lance peut-être, au président du MR de venir me rencontrer personnellement ici à Molenbeek et de peut-être connaître la personne qu'il a critiqué durant toutes ces semaines, bien que, sincèrement, je ne lui ai pas donné trop d'importance vu qu'il ne m'intéresse pas trop. Mais je veux bien m'intéresser à la personne. Je l'invite ou bien autour d'un match auprès de Rwdm girls, ou bien ici, dans un café, pour discuter sur les réels défis que représente notre commune.

De democratie heeft gesproken beste mensen. Een tweede keer. Ik wil jullie allemaal van harte bedanken voor jullie steun en zeker mijn groep Vooruit. Jef Van Damme, Tania Dekens maar ook Catherine Moureaux en alle schepenen die mij hier gedurende de laatste maanden zwaar hebben gesteund. Er is nog werk, heel veel werk dat mij te wachten staat maar ik heb heel veel goesting en ik zal er alles voor doen om er echt werk van te maken met kwaliteit. Merci. Bedankt.

Mme La Présidente:

Merci, merci à tous. La séance est à présent terminée. Merci. Merci aux équipes techniques, merci aux policiers, merci au public, merci à tous.